

DES IDÉES POUR MÉRIGNAC

Gérard CHAUSSET

Adjoint au Maire de Mérignac

Président de la commission Transport de Bordeaux-Métropole



Préambule

Élu depuis 2001, adjoint au Maire et Vice-Président de la Métropole pendant dix ans - en charge notamment de la troisième phase du tramway - j'ai l'expérience, la volonté et l'envie pour participer à un nouveau projet.

Je suis passionné par l'action publique. Mon engagement est ancien et motivé par la mise en œuvre de l'écologie.

Élu dans la majorité municipale plurielle à Mérignac, ne me retrouvant plus dans la stratégie et le positionnement d'EELV, j'ai pris le risque en 2017 de ne plus être reconnu par certains de mes amis. J'en assume bien sûr le choix.

Après une période enthousiaste avec la présence de Nicolas HULOT, le désenchantement est arrivé. Malgré les alertes, le projet écologiste de ce gouvernement est resté au vestiaire. Après deux ans - j'ai quitté la REM - je suis toujours écologiste, sans affiliation à un parti.

Aujourd'hui, la rénovation politique doit se réaliser à tous les échelons de la vie politique.

Porteur de constats et de solutions pendant des années, j'ai dû batailler en permanence pour faire avancer l'écologie à mon niveau avec d'autres bien-sûr. Aujourd'hui, l'actualité climato-scientifique souvent alarmante facilite la prise de conscience ou la crise des consciences. On sent un réel changement.

Les prochaines élections municipales de mars 2020 doivent être l'occasion de porter un nouvel élan démocratique municipal et métropolitain. Je propose des idées résolument portées vers une approche écologique du projet municipal qui n'est pas exclusive d'autres approches. **(Les principales propositions sont en fin de document).**

L'urgence écologique

Il n'est plus nécessaire aujourd'hui de rappeler combien la qualité de vie sur la Terre est menacée, y compris à Mérignac, par le phénomène du réchauffement climatique, l'effondrement de la biodiversité, la mauvaise qualité de l'air, la dégradation des sols et de l'eau, la prolifération des déchets, des plastiques, les pollutions diverses, les menaces sur la santé publique, la qualité de l'alimentation... Tous ces phénomènes sont dénoncés depuis des années par les écologistes, mais aussi par des scientifiques, voir les rapports du GIEC, de l'ONU et d'innombrables publications.

La cause principale réside dans les choix politiques faits depuis des décennies et particulièrement depuis la seconde guerre mondiale, de plus en plus dominés par la recherche du profit immédiat sans se soucier des conséquences pour l'environnement, tout ceci au détriment de la justice et de l'équité sociale, entre les individus, les territoires et les

peuples. Ces choix politiques n'ont pas seulement comme moteur le capitalisme, la finance ou l'ultra libéralisme mais aussi une conception de l'activité humaine qui a été motivée depuis la révolution industrielle par la domination du vivant et de la nature au profit de l'Homme et de ses activités. D'une nature qui pouvait être vécue comme hostile et qu'il fallait apprivoiser, nous sommes passés à un état où nous sommes les destructeurs, les prédateurs de la nature et de l'environnement, qu'il soit forestier, aquatique, faunistique ou floristique. Nous nous sommes autorisés à dominer et à éliminer tout ce qui pouvait entraver le développement économique. Le changement climatique mais également les graves conséquences des pertes abyssales de la bio diversité en sont les conséquences, tout simplement. Alors que notre espèce est sensée être en possession de facultés sans comparaison, le premier ennemi de la nature et de la vie paisible sur terre est l'Homme.

Face à cette situation, nous sommes au pied du mur : nation, société, collectivités, individus. Que faut-il faire ? Agir bien-sûr mais comment ? Il y a aujourd'hui de multiples formes d'actions, de la désobéissance civile à l'action militante classique mais aussi l'engagement citoyen collectif ou individuel. L'action politique est de plus en plus traversée par ces questions qui sont des marqueurs dépassant les clivages traditionnels.

Bien sûr nous ne réglerons pas ces difficultés depuis le prisme des municipales de Mérignac ou de Bordeaux. Pour autant nous ne pouvons rester dans une situation quasi de déni vis à vis de la crise environnementale au prétexte que nous ne pourrions rien faire et que notre action serait dérisoire face à l'ampleur du phénomène. Comme le colibris de la légende Amérindienne qui éteint le feu avec des gouttes d'eau nous devons faire notre part.

La transition écologique positive

Avec ses 70 000 habitants, Mérignac représente une échelle significative pour agir et donner du sens à l'action municipale : un français sur mille est mérignacais !

Bien que nous vivions dans un territoire attractif, encore agréable, avec une identité forte, une nature riche, un climat tempéré, notre région et

Mérignac sont concernés par la rupture écologique qui se déploie sous nos yeux.

La crise de la mobilité et l'utilisation excessive de la voiture et des transports routiers et aériens génèrent de la pollution atmosphérique et des émissions de gaz à effet de serre qui contribuent au dérèglement climatique mais aussi agissent sur la dégradation de la qualité de l'air avec des conséquences graves, dont plus de 48 mille décès prématurés par an en France, soit un ratio approximatif aux alentours de 40 pour Mérignac. [Un rapport](#) de l'ANSES préconise une réduction drastique du trafic automobile.

Ainsi, la rocade encombrée, c'est à Mérignac ; la circulation difficile aussi, les nuisances aéroportuaires également.

L'érosion du trait de côte est une réalité, la perte de la biodiversité (oiseaux, insectes, abeilles...) nous affecte, la prolifération des plantes invasives (ambrosie par exemple), la multiplication des allergies se passent chez nous, les dégâts causés par les pesticides font des victimes en Gironde, les vignobles de notre agglomération sont à proximité des habitats et des groupes scolaires pour certains, les dérèglements du climat, canicules, sécheresses, instabilité se font sentir aussi à Mérignac, les épisodes de fortes canicules sont difficilement supportable pour certaines catégories de population (personnes âgées, mais également habitants de logements mal isolés). La pression sur les réserves d'eau est également un souci pour le futur notamment avec la pression démographique. La prolifération des déchets et des plastiques symbole d'une société de gaspillage et du jetable est une menace pour notre cadre de vie et la politique locale de la Métropole en la matière n'est pas à la hauteur. La qualité de l'alimentation et les scandales sanitaires fréquents sont aussi les conséquences d'une agro-industrie avide de profits qui commande une agriculture asservie. Nous sommes vraiment dépendant de cette agro-industrie alors que notre Région à tout pour produire une alimentation saine.

Pour toutes ces dégradations et ces menaces, les territoires peuvent proposer des réponses avec les citoyens, les acteurs associatifs, les

entreprises, les partenaires sociaux. C'est vrai pour Mérignac avec ses quartiers.

Mais à la lumière de notre expérience, pour que ça marche, il est nécessaire que la transition écologique soit abordée comme une chance, une opportunité et non comme une contrainte supplémentaire avec son lot d'interdits.

Notre philosophie ne sera pas de contraindre, d'interdire, de pénaliser mais d'écouter, de comprendre, de concerter, d'accompagner, d'aider à la transition afin qu'elle soit l'affaire de tous : **notre volonté est de mettre en œuvre une transition écologique positive.** La transition écologique ne doit pas avoir un caractère punitif mais elle doit au contraire améliorer la qualité de vie de chacun. C'est le rôle d'une collectivité.

Comme les collectivités ont pris en charge des services d'aides sociales, la petite enfance, le 3ème âge etc, elles doivent aussi intégrer la transition écologique en partie comme un nouveau service public pour aider les publics les plus éloignés. Ainsi, l'isolation des bâtiments, l'accès à une nourriture saine, les circuits courts, la réduction et la prévention des déchets, les commerces de proximité, la végétalisation des espaces publics pour créer des îlots de fraîcheur, la reconquête de l'espace public au profit des piétons, sont autant des éléments de qualité de vie dont l'accessibilité doit être facilitée aux publics les plus démunis. Mais au-delà de ces priorités c'est une nouvelle gouvernance interne et externe qui doit être mis en œuvre sur l'ensemble des politiques municipales. La transition écologique ne doit pas être confinée à quelques secteurs (mobilité, déchets, eau, isolation énergie) mais elle doit tamiser toutes les politiques afin de s'assurer de la cohérence de l'ensemble.

Nous pouvons agir. Nous devons nous réinventer. Il n'y a pas de petites victoires.

Pour la transition écologique nous proposons un emprunt exceptionnel de 20 millions d'euros sur le mandat, pour agir sur cinq axes avec un objectif de transition douce sur 10 ans pour :

- Réduire l'impact des émissions de carbone en respectant à notre échelle les accords internationaux pour viser la neutralité carbone à l'horizon 2040.
- Adapter la ville, quartier par quartier, en s'appuyant sur l'expérience et la volonté des habitants.
- Agir sur nos comportements et accompagner socialement et culturellement les habitants.
- Investir dans les équipements, la rénovation, les technologies douces mais aussi dans l'éducation et la formation.
- Réduire les inégalités sociales et promouvoir l'équité dans l'action municipale, en développant l'économie sociale et solidaire.

Nous souhaitons mettre notre expérience au profit des valeurs de l'écologie, de la solidarité, du partage de la démocratie et de promotion de la citoyenneté. Mais il est également nécessaire que ce projet rassemble des citoyens provenant d'horizons divers avec la volonté de participer à la rénovation de la vie municipale.

Pourquoi?

Il s'agit de proposer un projet qui répond à des aspirations nouvelles des habitants et aux enjeux de l'agglomération et de la Région. Pour conserver le capital social et économique du territoire il est nécessaire de mettre en œuvre une politique qui s'appuie sur les acteurs concernés et pas seulement sur le même réseau.

L'Agenda 21 visant à promouvoir l'écologie urbaine n' a pas réussi vraiment à s'imposer même s'il y a des résultats. La ville essaie depuis des années de trouver un équilibre entre le développement économique et la préservation de l'environnement, d'où le slogan de « Mérignac Ville Verte » mais également « Mérignac capitale de l'aéronautique ».

Forte de soixante-dix mille habitants, poumon économique de la Métropole, Mérignac bénéficie d'une position privilégiée grâce aux retombées économiques d'un secteur industriel et commercial en développement continu. Cela lui a permis de poursuivre une politique de

service à la population enviable (comme la gratuité des TAPS pour la semaine de 4 jours et demi à l'école).

Autour de l'aéroport, la ville accueille des fleurons de l'industrie aéronautique civile et militaire comme DASSAULT, THALES, SABENA et de multiples industries sous-traitantes. La présence militaire est également forte avec la B.A 106 et l'ARA. Les secteurs du BTP, de l'assurance, du crédit, de l'hôtellerie sont fortement implantés. On ne peut pas parler de Mérignac sans aborder la grande distribution, puisque Mérignac Soleil est le centre commercial le plus important du Sud-Ouest. Prochainement Castorama crée un nouveau magasin de 70 000 m² en front de rocade, (Ikea fait 90 000 m²). Le village du Meuble ou le développement de la zone d'activités de loisirs et de sports de Pelus, avec Décathlon, sont aussi des éléments moteurs qui continuent de densifier l'activité économique à Mérignac. L'arrivée du projet TARMAQ va encore accentuer la pression sur cette zone, notamment pour les déplacements.

Pour autant, Mérignac, ville prospère, nourrit ce paradoxe que les inégalités persistent et s'aggravent pour certaines catégories, notamment les jeunes, les familles monoparentales et certains retraités malgré le développement économique.

Certes sur les politiques de l'emploi, Mérignac est présente à travers le soutien aux dispositifs existants, Mission Locale, PLIE, aux structures d'insertion. Il en va de même sur la politique sociale à travers le CCAS. L'économie sociale et solidaire doit être plus développée.

Comment se réinventer

Les villes - et Mérignac n'y échappe pas - sont aujourd'hui confrontées au phénomène de l'étalement et de la fragmentation urbaine. Le développement des centres commerciaux périphériques, la multiplication des centres de loisirs, l'extension des zones d'activités, la recherche d'un habitat individuel à la campagne et l'utilisation intensive de la voiture nous conduisent vers une ville dispersée, consommatrice de sol et génératrice de déplacements et de nuisances.

Il ne suffit pas de développer les transports publics pour freiner ce phénomène. La mobilité, à la fois contrainte (travail, formation, achats) et choisie (les modes de vie influencent les choix de localisation et les moyens de déplacements), résulte en définitive des interrelations entre l'offre de transport, les localisations de l'habitat et la répartition spatiale des activités.

Depuis l'après-guerre, la voiture a été l'architecte de nos villes, elle a conditionné nos modes de vie. Source d'indépendance, de liberté et d'émancipation, la voiture est devenue aussi une servitude du quotidien à laquelle nous ne pouvons échapper. La jacquerie du mouvement des « gilets jaunes » en est le témoin. Pour autant, même sur la Métropole, le constat de la congestion automobile est une réalité sur certains secteurs. Nous sommes de plus en plus nombreux avec une voiture. Il faut donc soit, construire plus de routes et de voies, (peu souhaitable au regard des enjeux écologique et sociaux), soit réduire son influence.

La pollution et le réchauffement climatique ne pouvant plus être contestés, la voiture est dans l'œil du cyclone des villes. En vingt ans, les métropoles, et notamment leurs centres, se sont un peu affranchies de son utilisation en se réinventant avec des métros, des tramways, des réseaux de bus et autres mobilités douces jusqu'à la trottinette en libre-service, parangon de l'individualisme urbain. Cette évolution est moins forte dans les villes de périphéries et bien sûr dans les territoires péri-urbains ou ruraux.

Cette disparité d'accès à une mobilité alternative est aussi le cas à Mérignac ou sur certains territoires de la Métropole. En d'autres termes la ville que nous créons génère différents types de déplacements et de nuisances.

Entre un urbanisme étalé nuisant et une densité rejetée, nous devons projeter un nouvel imaginaire à Mérignac. Car c'est dans des villes comme Mérignac que le paysage urbain est le plus voué à se transformer dans les prochaines années. Il faut donc imaginer dès maintenant ce vers quoi on veut aller.

Reconquérir l'espace public.

L'accès à la mobilité sera une priorité de la ville et participera à la reconquête de l'espace public. D'ici 2023 Mérignac comptera 12 km de réseau de tramway et constituera son nouvel ADN. La ville est aussi quadrillée par 8 lignes de bus, deux haltes ferroviaires avec un accès direct à la gare Saint-Jean ou celle de Pessac. Des couloirs de bus relieront aussi directement Martignas et Saint-Jean-d'Illac.

Avec plus de 100 km d'aménagements cyclables Mérignac offre de multiples possibilités de déplacements.

Le premier objectif sera de favoriser la mobilité des personnes âgées. Un diagnostic de la ville sera réalisé et un plan d'action sera mis en œuvre. Une navette inter-quartiers sera étudiée avec la Métropole afin de favoriser leurs déplacements.

Le transport solidaire à l'initiative des habitants et des Maisons des Habitants sera lui aussi soutenu. La ville appuiera également un plan de mobilité et de déplacement sur les principales zones d'emplois. Le co-voiturage, l'autopartage, le vélo, l'aide au dernier kilomètre, la promotion du transport collectif et de la marche à pied seront une priorité. La ville fera la promotion de la marche, premier moyen de déplacement.

Une plate-forme numérique depuis le site internet de la ville sera créée pour faciliter la mise en œuvre.

La mission de la Maison du Vélo que nous avons initié sera poursuivie comme point d'appui pour développer la pratique auprès de tous les publics.

Nous soutenons le projet « municipal à vélo » porté par l'association Vélocité.

En effet, le vélo offre une vraie solution aux défis écologiques mais également aux défis urbains. Il répond aux problématiques de santé publique, de thrombose automobile, au réchauffement climatique, à la pollution de l'air et il est économe pour les finances locales. Le vélo c'est l'assurance d'une ville apaisée, sécurisée.

Les aménagements cyclables sécurisés seront donc poursuivis : nous nous donnerons les moyens de réaliser une « véloroute » rapide entre Mérignac entre la rocade sortie 10, Mérignac centre et Bordeaux centre via Mondésir.

La marche et la pratique du vélo dès le plus jeune âge seront encouragées avec le développement d'initiatives tous azimuts. La mobilité douce sera au cœur des politiques de la ville, en lien avec la Métropole avec un espace public sécurisé.

Toutes les dispositions possibles pour favoriser l'usage du vélo seront mis en œuvre, comme des box de stationnement sécurisés.

La ville défendra la mise en œuvre du RER Métropolitain qui desservira les gares de Caudéran et d'Arlac.

Notre ville a tous les atouts pour s'engager vers un nouveau modèle de mobilité où la voiture ne sera pas bannie mais devra trouver une place plus modeste, au profit des modes de déplacements plus écologiques et moins consommateurs d'espace.

Pour cela nous proposons la reconquête de l'espace public au bénéfice des piétons, des modes doux et des transports collectifs.

Ce programme se nomme « **Retrouvons la rue** ».

Dans chaque quartier, en concertation avec les habitants et les acteurs locaux, nous travaillerons pour la création d'une zone ou d'une rue piétonne et des parties à 20 km/h ou zones de rencontres.

De vrais espaces piétons dans chaque quartier

Bien sûr au Centre-Ville mais pas uniquement.

Pour le centre nous proposons un secteur piéton de la place Charles De Gaulle à l'avenue de l'Yser, du tramway jusqu'à la rue Aimé Césaire. Avec le nouveau Centre-Ville, un plan de circulation permettra de conserver un accès facile aux commerces mais également de proposer une animation permanente du centre.

En conséquence, de « vrais » arbres et non leur ersatz pourront être plantés sur l'avenue de l'Yser et rompre l'aspect minéral de la place au profit du végétal harmonieux et apporteur de fraîcheur en été.

Chaque quartier bénéficiera aussi d'un secteur ou d'une rue piétonne où les enfants pourront jouer sans danger et les habitants se retrouver.

C'est à partir de ce concept que nous développerons la démocratie de quartier afin d'engager avec pédagogie les habitants vers la transition.

Pour autant nous continuerons l'aménagement des voiries et nous seront vigilants à leur sécurisation et à leur marchabilité: par exemple les Avenues Aristide BRIAND, Maréchal GALLIENI...

L'urbanisme, un enjeu des prochaines élections

Face aux critiques de l'opposition mais également aux mécontentements de certains riverains, le Maire a décidé de tenir un discours offensif et d'en faire un enjeu des futures élections.

Ainsi, l'urbanisme, comme dans toutes les villes, est un sujet dont s'emparent toutes les oppositions. Mérignac et la Métropole n'échappent pas à la règle.

L'urbanisme est le révélateur d'une insatisfaction des citoyens qui sont mis aussi face à leur propre contradiction. Beaucoup ont le sentiment qu'on construit trop sur Mérignac et que l'identité des quartiers est menacée. Pour autant on peut penser aussi que moins on construit plus l'identité des quartiers est menacée, car la pression foncière s'exerce toujours au détriment de la mixité sociale et des habitants du quartier qui ne peuvent plus y rester. D'autre part, la construction de logements n'est pas synonyme d'arrivée de nouveaux habitants. Les phénomènes de décohabitation, (séparations, jeunes adultes qui quittent le foyer familial) nécessite la construction de logements sans pour autant faire augmenter la population.

Les dispositions prises dans l'actuel PLU visent à mettre en place une médiane entre le respect des quartiers dits « pavillonnaires » et la densification sur les territoires de projets (Marne, Mérignac Soleil) ou le long des axes de tramway.

Pour autant il est très difficile de stopper le développement dans une agglomération attractive où le besoin de logements est criant. Nous sommes face à une crise profonde où les jeunes, les familles à revenus

modestes, les personnes en précarité ne sont plus en mesure de se loger dans la métropole.

Les parcours résidentiels se font à l'extérieur de la métropole, repoussant de plus en plus loin les salariés qui viennent travailler à Mérignac notamment. Cela renforce les problèmes de circulation sur la rocade et dans la ville.

On sent bien qu'il y a actuellement une incompréhension, comme une forme de ras-le-bol où se mêlent divers mécontentements qui se focalisent sur l'urbanisme et la circulation. Il y a un sentiment de trop plein, certains projets génèrent de l'exaspération et de l'inquiétude.

Il ne sert à rien de vouloir à tout prix imposer un modèle qui n'est pas bien compris. D'autant que nous sommes dans une période compliquée de transition. Nous prenons de plein fouet les effets négatifs d'un modèle de construction de la ville, le zonage et le tout-voiture, à bout de souffle, alors que celui vers lequel nous pourrions aller, plus fonctionnel compact et mixé, plus ouvert à la nature, n'est pas abouti.

Autant le principe des opérations de densification « 50 000 logements autour des axes de tramway » est tout à fait nécessaire, voire le projet sur Mérignac Soleil, autant le concept d'agglomération millionnaire lancé en 2011 par Vincent Feltesse et Alain Juppé est venu percuter de plein fouet ces projets en mettant en avant l'imaginaire de « grands élus » sans qu'il coïncide avec celui des habitants, attachés à la forme urbaine basse de Bordeaux. Les habitants ont peur de perdre en qualité de vie. C'est légitime. Cette peur s'ajoute aussi à une part d'égoïsme ou d'amnésie parfois. Pour autant la peur ne doit pas nous gouverner.

Aujourd'hui, entre la spéculation foncière, l'apport de nouveaux habitants (+ 15 mille par an en Gironde), l'effet LGV, la croissance des étudiants et l'effet Airb'nb nous assistons impuissant à une crise majeure de logement.

Urbanisme, cadre de vie et paysage:

Un contrat d'engagement avec les habitants

Nous proposons un contrat d'engagement avec les habitants dont les premiers axes sont :

- un réseau de 10 quartiers à l'identité préservée.
- des zones de projets qui visent un habitat et des fonctions mixtes, emplois-commerces-services-habitats.
- une nature préservée, les arbres protégés.
- une mobilité douce priorisée en intégrant bien sûr la voiture et en étant attentionné à la période de transition que nous vivons,

Nous préserverons le patrimoine de Mérignac. Plusieurs quartiers bénéficient d'architectures de qualité à conserver, comme la Glacière, Arlac, Bourranville ou Capeyron...

Avec ses dix quartiers, son Centre-Ville rénové et les zones de projets et d'emploi, **Mérignac doit s'engager vers un modèle de ville « polycentrique »** : une ville plurielle, avec plusieurs centres intermédiaires où les habitants trouveront tous les services, les emplois et la qualité de vie.

La ville de Mérignac, en lien avec Bordeaux Métropole et les bailleurs sociaux, mobilisera son budget et l'emprunt exceptionnel pour constituer des réserves foncières pour l'habitat social et coopératif, les espaces verts ou agricoles, des lieux pour l'économie et le commerce de proximité. Le « fonds vert » initié en 2014 sera amplifié.

Un état des lieux quartier par quartier sera réalisé .

Nous accueillerons de nouveaux habitants sur les sites de projets, les axes du tramway et des axes majeurs de la ville desservis par les lignes de bus pour répondre aux besoins de logements avec 30% de logement social et plusieurs projets d'habitats participatifs.

Nous proposerons un pacte aux habitants, une conférence citoyenne sur l'urbanisme, le cadre de vie et l'écologie pour définir de façon partagée la forme urbaine de chaque quartier et son acceptation.

Dans chaque quartier en lien avec des bailleurs sociaux des mètres carrés commerciaux accessibles seront proposés. Nous souhaitons aussi créer au sein de la ville un lieu réservé à l'implantation des artisans avec des ateliers, des lieux de stockage, des garages et de réception.

Le site « du Marché de l'Avenir » avenue de l'Yser, doit trouver une vocation publique.

Nous apporterons une attention particulière au paysage, au cadre de vie, au charme et à la beauté de chaque quartier.

En effet, le cadre dans lequel on vit est porteur de sens et influe aussi sur le comportement de chacun. Nous souhaitons des quartiers ouverts où il est facile de circuler d'un îlot à un autre.

Nous poursuivrons la végétalisation des espaces publics et son fleurissement. Nous recenserons tous les lieux végétalisables (cadastre de végétalisation). Un programme de plantation de 5000 arbres sera réalisé pendant le mandat. En lien avec le projet de rues piétonnes nous proposerons la création de rues jardins. Nous poursuivrons la lutte contre la pollution visuelle et la prolifération de l'affichage.

Environnement: une ville exemplaire et pionnière

La ville s'engagera résolument dans une démarche environnementale poussée.

Un CPIE, Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement ou Maison de la Nature et de l'Ecologie sera mis à l'étude sur le site propriété de la ville rue Jules Michelet.

Sa mission sera de développer des actions d'éducation à l'environnement et d'accompagnement de la ville par un renforcement du pouvoir d'agir des citoyennes, des citoyens et des acteurs territoriaux.

La Biodiversité

En 2009, elle a été la première ville du grand Sud-Ouest à éco certifié ses parcs et à bannir l'usage des pesticides sur l'espace public et les espaces verts. Pour autant elle doit aller plus loin. Nous engagerons une concertation avec les acteurs concernés et les habitants pour engager la ville vers le zéro pesticide. Les vignobles seront concernés, les jardins et les parcs privés.

Nous mettrons en œuvre un plan arbre pour favoriser la végétalisation de la ville. Nous poursuivrons évidemment le projet de neuvième parc sur le quartier de Pichey. Nous en ferons un réservoir de biodiversité. Sa gestion se fera en lien avec les associations environnementales.

Déchets

La réduction des déchets sera un axe fort de la politique environnementale avec un objectif de réduction de 10 à 20 % de la production de déchets sur les 6 ans. Dans tous les domaines, sur tous les sites de la ville, dans toutes les activités de la ville et manifestations sur le domaine public, la lutte contre le gaspillage et la réduction drastique des déchets sera engagée.

En lien avec la Métropole, la ville proposera un plan « presque Zéro déchet » avec les Maisons des Habitants, des associations dédiées, mais également les écoles, les parents d'élèves, les entreprises pour l'engagement d'une politique municipale de prévention des déchets à tous les niveaux, interne et externe.

Dans chaque quartier, une opération presque zéro déchet sera menée en lien également avec le plan santé. La ville trouvera les moyens d'accompagnement de ce dispositif.

Le plastique sera banni bien sûr des services et la ville engagera aussi des coopérations avec le secteur de la grande distribution pour que l'ensemble de la commune soit concerné par la réduction de l'impact environnemental. Une charte presque zéro déchet sera élaborée. Le service de collecte des déchets sera maintenu mais le compostage

individuel et collectif sera fortement encouragé ainsi que le broyage collectif.

Énergie

La ville de Mérignac doit se mettre sur la trajectoire de la neutralité carbone à l'horizon 2040. Cet objectif passe essentiellement par la réduction des GES, (gaz à effet de serre). La compensation carbone sera aussi développée pour atteindre cet objectif. Ce sujet sera mis à l'agenda des conseils de quartier afin réduire collectivement les émissions par quartier et sensibiliser largement. Nous voulons faire de Mérignac une ville exemplaire où les énergies renouvelables seront développées. Les économies d'énergies et la production citoyenne d'énergies renouvelables seront soutenues à travers les initiatives de coopératives d'habitants de production d'énergie par exemple.

20 % des investissements de la ville seront fléchés vers le confort, la rénovation et la mise aux normes environnementales des installations existantes (école, équipements sportifs et culturels...).

Un réseau de chaleur sera déployé à partir du nouveau Stade Nautique et desservira dans un premier temps les équipements publics dans le périmètre de la mairie, il associera de la géothermie et une chaudière biomasse.

Comme pour la réhabilitation du Burck, la ville continuera de s'impliquer dans des opérations de rénovation d'habitat et de copropriétés afin de prévenir la précarité énergétique.

Nous maintiendrons l'extinction de l'éclairage public entre 1 heure 30 et 5 heures du matin.

Nous ferons un état des lieux des équipements municipaux à destination des publics ainsi qu'un état des lieux des services rendus à la population.

Maîtriser notre alimentation avec une ferme urbaine



L'alimentation et sa production sont devenus un véritable enjeu de société. Se nourrir sainement, n'est pas donné à tout le monde, si de plus en plus de personnes se tournent vers une alimentation bio de qualité car ils en ont les moyens et les facultés, d'autres n'ont pas cette chance et consomment en fonction de leur budget limité. Une collectivité ne peut à elle seule se substituer à la politique agricole en vigueur ni modifier le système de production et de distribution de l'agro-industrie. Pour autant une ville peut mettre à disposition des outils et des moyens pour rendre plus accessible une alimentation saine et locale.

Notre idée est de proposer la mise en œuvre d'une ferme urbaine à Mérignac. **Pour cela la ville étudiera et acquerra dans un premier temps environ 20 hectares disponibles proche de l'avenue Mitterrand pour créer une ferme urbaine bio de maraîchage principalement en régie municipale ou en DSP avec la création d'une légumerie et d'une conserverie.**

Ce projet sera ouvert à l'économie sociale et solidaire et permettra à des personnes sans emploi d'y travailler de s'y former ou de se reconverter. Les produits de la ferme pourraient alimenter les crèches de la ville mais aussi à la cuisine centrale, et pourquoi pas à une AMAP. La maîtrise de l'alimentation ne s'arrêtera pas à ce projet. La ville continuera d'accompagner le développement des initiatives de jardins partagés et solidaires et la création de nouvelles AMAP.

Des espaces publics seront réservés au jardinage libre. Le développement des jardins partagés sera poursuivi. En lien et en accord avec l'Éducation Nationale nous encouragerons la création de jardins et d'activités liées à l'environnement avec les écoles.

L'enjeu d'un nouveau SIVU

Prévu pour 18 000 repas/jour au début des années 2000, dont 5 000 pour Mérignac, sous l'impulsion de la ville de Bordeaux, le SIVU viserait plus de 30 000 repas/jour en 2030.

Le résultat de cette cuisine centrale est très controversé. Nous avons à faire à un modèle industriel de cuisine de collectivité qui satisfait peu d'usagers au final. La liaison froide offre peu de souplesse dans la conception des repas et la qualité gustative est très critiquée.

Proposition : Il est urgent de réformer ce projet afin de maîtriser l'alimentation que nous servons aux enfants et aux personnes âgées notamment afin de proposer une restauration collective de qualité et gustative.

Une étude sera engagée pour la restauration collective afin de proposer une réorganisation du SIVU chargé de la restauration collective. L'étude proposera plusieurs scénarios dont celui de la sortie du SIVU.

Les parents d'élèves et le conseil des sages ainsi que les associations concernées seront associés à l'étude et consultés avant décision.

Il est essentiel de maîtriser l'alimentation dont nous avons la responsabilité. **Nous proposerons d'aller vers 100% de bio et local dans les assiettes.**

Mérignac, paradoxalement victime de son attractivité.

Proposition : coopérer avec des territoires ruraux

Il est très difficile pour une équipe municipale et métropolitaine de refuser le développement économique. Une concurrence entre les territoires s'est instaurée depuis des dizaines d'années. Cette situation, historique avec le positionnement de l'aéroport et de son industrie, si elle bénéficie à l'ouest de la métropole a pour autant des conséquences sur la qualité de vie. Le phénomène de métropolisation accentue le déséquilibre entre territoires à l'intérieur même de la Métropole et bien sûr avec les territoires de la périphérie.

La question se pose donc à nos yeux : faut-il continuer le développement économique sur cette partie du territoire et accueillir de nouvelles entreprises si en même temps on souhaite restreindre la construction de logements ! L'arrivée de nouveaux emplois nécessite de nouveaux logements et les services d'accueil des habitants, écoles, crèches, équipements sociaux, sportifs... Il faut donc trouver un nouvel équilibre et favoriser l'émergence d'emplois sur d'autres territoires afin d'éviter une asphyxie programmée.

C'est pourquoi nous souhaitons établir des coopérations globales avec des territoires proches comme celui du Médoc notamment.

La question du développement économique sur notre territoire.

Proposition : l'idée d'un onzième quartier

Le développement économique autour de l'aéroport appelé l'OIM, l'accueil d'entreprises, la croissance des zones commerciales sont l'ADN de la ville mais avec comme corollaire la croissance de la circulation et des besoins en logement. Sur 55 000 emplois à Mérignac seuls 15 000 sont occupés par des habitants de Mérignac. Ainsi 40 000 personnes se déplacent chaque jour pour y travailler. Ce simple chiffre illustre à lui seul les difficultés de l'ouest de la Métropole.

Les arrivées récentes de Thales (2500 emplois), le renforcement de Dassault entre autres, ne font qu'accroître ce déséquilibre entre

développement économique et offre de services aux salariés/habitants. La ville est aujourd'hui sous tension.

Lorsque l'on regarde l'offre de transport dans ce secteur, on ne peut que constater un réel déséquilibre et un début d'explication des difficultés de la rocade par exemple.

L'opération d'intérêt métropolitain « OIM Aéroparc » dont le périmètre s'étend sur Le Haillan, Eysines et Saint-Médard-en-Jalles, autour de l'aéronautique (qui recouvre en tout 50 000 emplois) est une réponse structurante : 250 millions d'euros au moins sont investis sur ce secteur.

Avec l'arrivée du tramway, du BHNS transversal (sortie 9, gare de l'Alouette), empruntant le Boulevard Technologique, des aménagements des voies Dassault et Argonne depuis Martignas et Saint-Jean-d'Illac avec des couloirs de bus réservés au co-voiturage, une nouvelle configuration est possible, avec de nouveaux usages - à condition que tous les acteurs jouent le jeu, notamment l'aéroport de Bordeaux-Mérignac.

L'arrivée du tramway jusqu'à l'aéroport sera structurante. Mais elle devra être accompagnée d'une offre complémentaire de mobilité à la hauteur.

Il est nécessaire de penser ce territoire comme le onzième quartier de Mérignac et d'en faire un quartier à vivre et pas seulement où l'on vient travailler et faire ses achats.

Un tissu associatif fort

Mérignac bénéficie d'un tissu associatif dynamique, notamment sportif, culturel ou social, qui en fait aussi une ville référence.

Le SAM est l'un des plus importants club omnisports de France avec plus de 6 mille licenciés, mais il y a également le club des « écureuils d'Arlac », plus important club de football d'Aquitaine ou bien encore le Mérignac Handball, club champion de France 2018 de Pro D2 féminin.

Sur le plan culturel, la ville gère un dynamique Conservatoire de musique et de danse municipal, ainsi que deux structures renommées, le Pin Galant -théâtre de 1400 places géré par une SEM contrôlée par la ville

qui commercialise des spectacles- et le KRAKATOA - salle de concerts de musiques amplifiées actuelles et de promotion de jeunes artistes. Mérignac essaie aussi de se positionner sur la photo en s'appuyant sur la « Vieille église » comme lieu d'exposition.

Mérignac développe également une action sociale et socioculturelle variée. A travers les maisons des habitants, ce ne sont pas moins de 10 centres sociaux ou maisons de quartier qui couvrent les dix quartiers de la ville. Ce tissu associatif et social issu en partie de l'éducation populaire sert de moteur à la vie sociale et permet aussi un accompagnement des publics fragiles.

La ville de Mérignac soutient également un secteur associatif divers et foisonnant.

Les subventions au-delà de 5 000 euros feront l'objet d'un contrat d'objectif avec la ville.

Favoriser la coopération entre les acteurs et la ville

Nous souhaitons mettre en place des liens permanents et constructifs avec et entre les acteurs de la ville : les associations culturelles, sportives, de quartier, de loisirs mais également toutes celles qui œuvrent de près ou de loin dans le domaine social et du lien avec autrui. Nous établirons aussi des relations suivies avec les représentants des syndicats de salariés et patronaux. Le Conseil de Développement permettra d'associer les corps intermédiaires de ville au travail de réflexion sur l'avenir que nous souhaitons pour Mérignac.

Nous souhaitons ainsi participer et prendre la part qui revient à la ville au bien-être et à la qualité de vie au travail. La mobilité, le logement, la transition écologique au travail seront des thèmes privilégiés, mais aussi l'accès aux activités sportives et culturelles.

Ainsi, nous multiplierons les consultations et les liens avec ces forces vives de la ville comme le milieu associatif, au sein du conseil de la vie associative.

Tout en respectant la spécificité de chacun, nous encouragerons le développement des coopérations avec la ville et entre les associations. Notre objectif sera de faire en sorte que l'intervention financière de la ville en direction des associations favorise aussi la complémentarité sur l'ensemble des quartiers.

Nous inciterons les maisons de quartier et centre sociaux à s'engager et à mieux répartir les activités et à en soutenir de nouvelles autour du numérique et de l'environnement par exemple.

Nous étudierons avec les acteurs la création d' un « Pass' associatif, culture et sport » qui permettra à une même famille de bénéficier des activités dans plusieurs centres ou associations avec une inscription unique et un tarif dégressif.

Ce « Pass Mérignac» permettra aux habitants de Mérignac d'avoir un tarif abonnement préférentiel pour le Krakatoa, le Pin Galant et Mérignac ciné notamment.

Un accès au savoir permanent

Véritable pilier de la culture à Mérignac nous proposons que l'équipement de la Médiathèque devienne un lieu permanent d'accès au savoir à Mérignac.

La Médiathèque sera ouverte plus souvent, avec un accès simplifié, notamment le dimanche et au moins un soir par semaine.

Nous proposons que l'auditorium de la Médiathèque devienne un lieu permanent d'apprentissage, d'éducation populaire et d'émancipation sociale accessible à tous. Des cycles de conférence et de formation seront mis en œuvre par des habitants de la Métropole. Une organisation collective sera mise en œuvre.

Un projet social et solidaire

Mérignac produit depuis des décennies un haut niveau de service à la population. Nous nous engageons à en maintenir les principes. Nous maintiendrons par exemple la semaine de 4 jours et demi pour les écoles.

Mais Mérignac doit également affronter de nouveaux défis.

Si le développement économique autour de l'aéronautique est une chance pour autant, ce développement ne bénéficie pas toujours aux demandeurs d'emplois et aux plus fragiles de notre ville puisque le taux de chômage est persistant avec près de 9 %, dont 53 % de femmes et une accentuation des inégalités.

Depuis quelques années il est de plus en plus difficile de se loger et de se déplacer à certaines heures.

Certains équipements, sportifs ou scolaires sont soit vétustes, soit à saturation, soit insuffisants sur certains quartiers et parfois les trois en même temps.

Par ailleurs la demande sociale est forte. Mérignac deuxième ville de la Métropole doit assumer son rôle et répondre aux sollicitations dans ce domaine.

La ville doit d'autre part faire face à des squats et des populations migrantes, phénomènes récents qui dépassent la politique sociale classique et obligent entre autres à de nouvelles médiations et solidarités.

La part croissante des personnes de plus de 70 ans amènera une évolution des services de la ville, ainsi qu'une réforme de l'espace public qui devra prendre en compte les besoins d'habitants moins mobiles qui souhaitent cependant se déplacer. L'engagement de la ville à travers la maison des aidants est un marqueur de la prise en compte de ces nouveaux besoins.

L'arrivée massive du numérique dans nos vies génère aussi de nouvelles formes d'exclusion et de fractures.

La ville doit anticiper l'émergence de nouveaux besoins et adapter sa politique de service public.

Ainsi entre le vieillissement d'une population qui aspire tout autant à la qualité de vie et à la mobilité, la fracture numérique pour certaines populations, les besoins liés à la précarité énergétique et au confort des

logements, le besoin de lien social pour lutter contre l'isolement de nombreuses personnes de tous âges et de toutes conditions, l'aide aux aidants tout ceci nécessite une réponse partielle ou complète de la ville.

La question du financement de ces nouveaux services est posée. Quelle évolution du service public ? Quelle part doit revenir au secteur privé et associatif ? Il nous faudra inventer de façon collective un nouveau modèle d'action municipale qui intègre ses nouveaux besoins sans alourdir la charge fiscale des administrés..

Donner la parole aux habitants, nouvel oxygène de la démocratie

Ce qui doit fonder le projet municipal, c'est la volonté d'associer les habitants, quels que soient leur quartier, leur situation sociale, leur activité.

Nous souhaitons une ville ouverte à la participation des habitants et à leur prise en compte de façon réelle et transparente.

Nous devons explorer toutes les formes nouvelles de participation à l'aide des réseaux sociaux et de la technologie numérique.

Nous amplifierons le principe du budget participatif.

Dès son élection, le Conseil Municipal mettra en œuvre une période de doléances avec des réunions par quartier. Pendant deux mois, les habitants pourront écrire ou utiliser les réseaux sociaux pour faire part de leurs doléances, projets, critiques, propositions, dans différents domaines.

Dans chaque quartier les habitants pourront débattre.

Un groupe de travail par quartier sera mis en place, désigné par tirage au sort. Les élus de la ville participeront à cet exercice de démocratie. Les associations seront parties prenantes pour leur domaine et seront consultées.

La période de doléances terminée, les dix conseils de quartier seront chargés du suivi des doléances qui auront été retenues ou considérées comme réalisables en lien avec la nouvelle municipalité.

Les conseils de quartier, réorganisés, seront un des piliers de la transformation municipale que nous souhaitons. Des formations seront organisées, afin que ces conseils puissent acquérir de l'expertise et mettre en avant l'intelligence collective.

Trois sujets bénéficieront d'une attention particulière avec des formations citoyennes : l'urbanisme, la transition écologique, la tranquillité publique avec une commission permanente des incivilités.

Pour ce faire les conseils de quartier seront réorganisés. Une part des membres seront tirés au sort.

Les jeunes de 16 à 25 ans seront associés dans chaque quartier. Un Conseil de la Jeunesse sera institué dès la première année du mandat.

Toutes les instances mises en place par la ville seront paritaires.

Une Commission du Handicap sera instituée avec les associations représentatives mais avec également des citoyens volontaires. Objectif : prendre en compte l'aménagement de la ville mais également inclure le handicap sous toutes ses formes dans la vie de la cité.

Les ancien-n-es feront l'objet d'une attention particulière :

- un Conseil des Sages se réunira pour

- veiller à leur intégration dans toutes les instances de la ville, dans le milieu associatif, dans les manifestations, les sorties.
- rompre l'isolement
- promouvoir les hébergements mixtes avec des étudiants.
- promouvoir la mobilité des personnes âgées,
- favoriser l'activité physique et culturelle

Des projets qui font débat

Après ces propositions, certains projets en cours doivent être réinterroger. Nous pensons que nous avons tendance à trop disperser les équipements alors qu'il faut s'appuyer sur les synergies en cours.

- Par exemple, la construction du 5 ème collège à l'orée de Beutre est-elle un bon choix ? Alors que nous envisageons de construire un groupe scolaire supplémentaire sur Marne Soleil, n' y aurait il pas la possibilité de lier les deux projets et réaliser des économies de moyens, d'espaces et de fonctionnement?
- Idem pour le projet TRAMAQ, n'est-il pas plus intéressant d'en faire un projet phare sur le site aéroportuaire ?
- Le développement de l'aéroport doit lui aussi être interrogé et concerter avec la population. Le développement économique ne passe pas forcément par la croissance sans fin du trafic aérien.

L'enjeu métropolitain

La ville est fortement imbriquée dans la Métropole. Moteur économique de l'agglomération, Mérignac doit porter des politiques et des équipements de centralité. C'est pourquoi nous soutenons par exemple le projet de Stade Nautique olympique.



Quelques propositions métropolitaines:

Mobilité :

La mobilité apaisée est un enjeu crucial pour faire une Métropole vivable et durable. Pour cela nous sommes notamment en accord avec les propositions de Vélocité pour une « Métropole à vélo ».

Sans entrer dans le détail, nous développons quelques propositions.

- Le projet de RER Métropolitain doit être l'axe structurant de la prochaine décennie.
- Il faut poursuivre le maillage et le développement du Tramway là où c'est utile.
- renforcer le réseau de bus et BHNS
- Rénover les Boulevards avec un transport en site propre (voie unique) et des voies cyclables sécurisées
- Réserver la troisième voie de la rocade aux bus et au co-voiturage
- Créer une navette mérignacaise inter quartiers
- Réaliser une passerelle dédiée aux cyclistes sur la sortie 12
- Développer une véloroute entre la sortie 10 via Mérignac-centre et Mondésir jusqu'à Bordeaux-centre
- Poursuivre le développement de la Maison du Vélo de Mérignac que nous avons initié

Déchets :

- Mettre en œuvre une politique de prévention et de réduction des déchets ambitieuse.

Me contcter : chausset@gmail.com Site Internet : www.gerardchausset.fr

Des idées pour Mérignac, résumé des principales propositions:

- **Pour la transition écologique et la neutralité carbone un emprunt exceptionnel de 20 millions d'euros.**
- **20% des investissements fléchés vers la rénovation et la mise aux normes environnementales des bâtiments de la ville.**
- **« Retrouvons la rue » avec un espace piéton sans voiture (sauf riverains) dans chaque quartier et le centre-ville de l'avenue de l'Yser (tramway) jusqu'à la rue Césaire.**
- **La promotion du transport collectif, du vélo, de la marche sera une priorité, avec la mobilité des personnes âgées et un plan trottoirs.**
- **Urbanisme, un contrat d'engagement avec les habitants, une conférence citoyenne sur l'urbanisme, le cadre de vie et l'écologie pour définir de façon partagée la forme urbaine de chaque quartier.**
- **Un réseau de 10 quartiers à l'identité préservée.**
- **Des zones de projets et des quartiers avec de la mixité emplois-commerces-services-habitats et des projets d'habitats participatifs.**
- **Un onzième quartier sur Marne Soleil OIM,**
- **Environnement Biodiversité, création d'un CPIE ou Maison de la Nature et de l'Écologie et aussi une ferme urbaine de 20 hectares en intra rocade**
- **Réduire la production des déchets avec un plan presque zéro déchet**

Culture Sport association

Nous étudierons avec les acteurs un « Pass' associatif, culture et sport » qui permettra à une famille de bénéficier des activités dans plusieurs centres avec une inscription unique et un tarif dégressif.

Un Conseil de la Jeunesse sera créé dès la première année du mandat.

Une Commission du Handicap sera instituée.

Pour un accès au savoir permanent

- L'auditorium de la Médiathèque sera un lieu innovant et permanent d'apprentissage, d'éducation populaire et d'émancipation sociale accessible à tous.**